

MADELEINE BIEGUENG
Expert Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ESPACE GERMINAL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : AVENUE DU MESNIL 95470 FOSSES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

ESPACE GERMINAL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : AVENUE DU MESNIL
95470 FOSSES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « **Espace Germinal** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Malgré le résultat de l'exercice qui est un excédent de 3 k€ et après affectation les fonds associatifs s'élèveront à 62 k€. Des mesures devront être prises pour assurer la continuité de l'exploitation.

Sous cette réserve nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

ESPACE GERMINAL

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : AVENUE DU MESNIL
95470 FOSSES

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

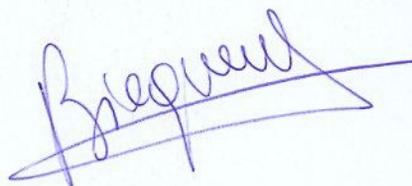
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tremblay-en-France, le 14 mai 2010



Madeleine BIEGUENG

Commissaire aux Comptes

ACTIF	Exercice 2010			Exerc. 2009	PASSIF	Exerc. 2010	Exerc. 2009
	Brut	Amort.& prov.	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds propres :		
Immobilisations incorporelles					<i>Report à nouveau</i>	-65 079	20 493
- Fonds commercial					Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	2 637	-85 572
- Autres					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles							
- Installations techniques	4 962	4 480	482	1 115			
- Matériel de transport	3 763	3 763	0	0			
- Matériel de bureau	12 211	11 162	1 049	2 757			
- Mobilier	1 235	1 235	0	98			
Immobilisations financières	8 000		8 000	15 000			
TOTAL I	30 170	20 640	9 530	18 970			
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	-62 442	-65 079
Créances :					<i>Provisions pour risques et charges (II)</i>		
Clients et comptes rattachés	3 616		3 616	5 896	DETTES		
Autres	38 739		19 020	14 047	Emprunts et dettes assimilées	50 210	27 040
Valeurs mobilières de placement					Banque		
Disponibilités	7 867		7 867	791	Dettes fiscales et sociales	28 230	44 094
Caisse	174		174	330	Fournisseurs et comptes rattachés	24 891	23 401
Charges constatées d'avance (III)	2 056		2 056	2 142	Produits constatés d'avance (III)	1 375	12 721
TOTAL IV	52 452	0	32 733	23 206	TOTAL IV	104 706	107 256
TOTAL GENERAL (I+IV)	82 622	20 640	42 263	42 176	TOTAL GENERAL (I+IV)	42 263	42 176

COMPTE DE RESULTAT
Exercice 2010

CHARGES	Exercice 2010	Exercice 2009	PRODUITS	Exercice 2010	Exercice 2009
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	29	2690	Ventes de marchandises	344	3091
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	78 059	128 269
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	212 792	284 981	Subventions d'exploitation	361 604	355 391
Impôts, taxes et versements assimilés	2 466	3 289	Cotisations	1 030	1 198
Rémunération du personnel	170 874	185 253	Transfert de charges	25 514	
Charges sociales	62 861	72 509			
Dotations aux amortissements	2 440	5 258	Produits d'exploitation Total I	466 551	487 949
Dotations aux provisions					
Autres charges	8 922	19 559	Produits financiers Total II	0	18
Charges d'exploitation Total I	460 384	573 539			
Charges financières Total II	1238	280			
TOTAL (I+II)	461 622	573 819	TOTAL (I+II)	466 551	487 967
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)	2402	1144	PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	110	1 422
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	464 024	574 963	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	466 661	489 389
DEFICIT	2 637	-85 572			
TOTAL GENERAL	466 661	489 389	TOTAL GENERAL	466 661	489 389